

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Arrêté du 17 janvier 2023 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif au cadre national sur les attendus des formations conduisant à une mention complémentaire de niveau 4

NOR : MENE2301762A

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 612-3, L. 612-3-2 et D. 612-1-6 ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif au cadre national sur les attendus des formations conduisant à une mention complémentaire de niveau 4 ;

Vu l'avis du Conseil supérieur de l'éducation en date du 15 décembre 2022,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Conformément à l'article D. 612-1-6 du code de l'éducation, les connaissances et compétences attendues pour la réussite dans les formations préparant aux différentes spécialités de niveau 4 du diplôme de la mention complémentaire prévu aux articles D. 337-139 à D. 337-160 du même code sont nationalement définies.

Art. 2. – L'annexe de l'arrêté du 21 décembre 2022 susvisé est complété par le tableau figurant en annexe.

Art. 3. – Le présent arrêté et son annexe seront publiés au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 17 janvier 2023.

Pour le ministre et par délégation :

*La cheffe de service
de l'instruction publique,
et de l'action pédagogique,
adjoind au directeur général,
R.-M. PRADEILLES-DUVAL*

Nota. – Le contenu de l'annexe au présent arrêté peut également être consulté sur le site internet « parcoursup », à l'adresse suivante : <https://www.parcoursup.fr>. Les compétences et connaissances attendues sont accessibles pour chacune des formations par le moteur de recherche : « Je recherche une formations sur « parcoursup » et elles sont détaillées dans l'onglet « caractéristiques » de chaque formation consultée.

ANNEXE

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES NÉCESSAIRES POUR LA RÉUSSITE DANS LES FORMATIONS PRÉPARANT AUX DIFFÉRENTES SPÉCIALITÉS DE NIVEAU 4 DE LA MENTION COMPLÉMENTAIRE

Spécialité	Attendus
Cybersécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Être titulaire d'un baccalauréat professionnel, technologique ou général • Avoir de l'appétence pour évoluer dans des environnements numériques et travailler sur des réseaux informatiques • Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet • Disposer de compétences en matière de communication orale et écrite, y compris en anglais
Production et réparation de produits électroniques	<ul style="list-style-type: none"> • Être titulaire d'un baccalauréat, en priorité : d'un baccalauréat professionnel « Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés » ou « Cybersécurité, Informatique et Réseaux, Electronique », ou d'un baccalauréat technologique « Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable », ou d'un baccalauréat général avec au moins l'un des enseignements de spécialité suivants : « Sciences de l'Ingénieur » ou « Numérique et Sciences Informatiques ». • Avoir de l'appétence pour évoluer dans des environnements numériques et travailler sur des systèmes électroniques • Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet • Disposer de compétences en matière de communication orale et écrite, y compris en anglais